



FORMATIONS D'ENSEIGNANTS SAISON 2025-2026

Responsable de formation

AFA et DAF et DIF, sont organisées par le CD du Puy-de-Dôme par :

Renaud MOUZAT (responsable formation Puy-de-Dôme) 06 63 07 14 95 renaud.mouzat@gmail.com

Règlement national des formations

Le règlement des formations est téléchargeable sur le site internet fédéral national dans la rubrique « Formation ».

Inscriptions

Les inscriptions se font en envoyant les dossiers complets au secrétariat du Comité Départemental du Puy de Dôme de Karaté et DA : **4 Parc de l'Artière - Arténium 63122 Ceyrat.**

Formation AFA

Les informations ci-dessous sont un résumé dont le détail est à lire dans le règlement national des formations.

Fiche d'inscription disponible sur le site du CD 63 > Clubs et licenciés > Formation

Conditions d'accès

Grade au minimum ceinture marron, âge de 14 à 18 ans.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 09/10/2025

Formation en présentiel (8h00)

- Stage n°1/1 : dimanche 09/11/2025, au centre Arténium de Ceyrat (8h30-12h30 et 14h00-17h00)

Coût de la formation

30€

Comité Départemental du Puy-de-Dôme de Karaté et Disciplines Associées

Arténium – 4 Parc de l'Artière - 63122 CEYRAT

Tél : 04 73 92 43 44

e-mail : comitepuydedomekarate@gmail.com - site : <https://sites.ffkarate.fr/puydedome/>



Formation DAF

*Les informations ci-dessous sont un résumé dont le détail est à lire dans le règlement national des formations.
Fiche d'inscription disponible sur le site du CD 63 > Clubs et licenciés>Formation*

Conditions d'accès

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 08/10/2025

Age de 18 ans minimum et grade de ceinture noire 1er Dan minimum.

Préformation (12h00)

Des fiches, envoyées par mail aux inscrits, sont à lire avant le premier stage lors duquel une évaluation a lieu.

Formation en présentiel (14h00)

Les stages ont lieu au centre Arténium de Ceyrat (8h45-12h30 et 14h00-18h00)

- DAF stage n°1/2 : 08/11/2025 et 09/11/2025
- DAF stage n°2/2 : 25/01/2026 (examens pédagogiques)

Participation associative (15h00)

- Stage arbitrage DIF : dates à définir
- Participation à des événements fédéraux officiels (10h00) : voir les possibilités proposées en fin de ce document dans « Participations associatives pour le DAF et le DIF ».

Coût de la formation

- 100€

**Comité Départemental du Puy-de-Dôme de Karaté et Disciplines Associées
Arténium – 4 Parc de l'Artière - 63122 CEYRAT**

Tél : 04 73 92 43 44

e-mail : comitepuydedomekarate@gmail.com - site : <https://sites.ffkarate.fr/puydedome/>



Formation DIF

*Les informations ci-dessous sont un résumé dont le détail est à lire dans le règlement national des formations.
Fiche d'inscription disponible sur le site du CD 63 > Clubs et licenciés>Formation*

Conditions d'accès

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 08/10/2025

Age de 18 ans minimum, grade de ceinture noire 1er Dan minimum.

Préformation (12h00) uniquement pour les non titulaires du DAF

Des fiches, envoyées par mail aux inscrits, sont à lire avant le premier stage lors duquel une évaluation a lieu.

Formation en présentiel (14h00 pour les titulaires du DAF - 28h pour les non titulaires du DAF)

Les stages ont lieu au centre Arténium de Ceyrat (8h30-12h30 et 14h00-17h00)

- DIF stage n°1/3 : 08/11/2025 et 09/11/2025 pour les non titulaires du DAF
- DIF stage n°2/3 : 17/01/2026 et 18/01/2026
- DIF stage n°3/3 : 25/01/2026 (examens pédagogiques)

Participation associative (15h00) pour les non titulaires du DAF

- Stage arbitrage DIF : dates à définir
- Participation à des événements fédéraux officiels (15h00): voir les possibilités proposées en fin de ce document dans « Participations associatives pour le DAF et le DIF ».

Formation en club (30h)

Cette phase concerne les heures d'alternance en club.

La présence des stagiaires est contrôlée au moyen du formulaire de validation des heures (modèle fédéral) signé par le Président ou le professeur principal du club et par le responsable départemental de la formation.

Coût de la formation

- 250 €
- 150 € pour les titulaires du DAF

Comité Départemental du Puy-de-Dôme de Karaté et Disciplines Associées

Arténium – 4 Parc de l'Artière - 63122 CEYRAT

Tél : 04 73 92 43 44

e-mail : comitepuydedomekarate@gmail.com - site : <https://sites.ffkarate.fr/puydedome/>

Participations associatives pour le DAF et le DIF

Afin de valider leurs heures de participation fédérale avant la fin de la saison il est fortement conseillé aux candidats DAF et DIF de s'inscrire le plus tôt possible auprès pour participer aux événements pour lesquels la ZID Auvergne a un **besoin prioritaire en bénévoles**.

En effet si un stagiaire a réussi les évaluations du DAF ou du DIF mais qu'il n'a pas validé ses heures fédérales son diplôme ne pourra pas être édité et il devra attendre d'avoir régularisé sa situation, ce qui fait souvent perdre une saison.

Le détail des événements auxquels vous pourrez participer est à voir directement avec le responsable du CDK Franck MANSO franckmanso@gmail.com.

Certaines de ces dates ont lieu avant le début des formations, n'attendez donc pas le début des stages : **contactez le comité départemental dès que vous vous inscrivez à la formation, pour qu'il vous positionne en fonction de vos disponibilités ou pour qu'il voit avec vous les autres possibilités non listées ci-dessous (événements départementaux, interclubs, etc.)**

Pour les participations à des événements officiels dans le cadre du DAF ou du DIF (10h soit deux demies-journées) :

- Coupe de France des samedi 15 et dimanche 16 novembre à Ceyrat, mise en place le vendredi après-midi 14 novembre
- Coupe Régionale AURA des samedi 21 et dimanche 22 février à Ceyrat, mise en place le vendredi après-midi 20 février

Formation en club (DIF)

Les heures de formation en club peuvent être effectuées en amont de la formation sur la saison sportive. Elles doivent être signées par le Président ou le professeur principal du club et par le responsable départemental de la formation. **Il est conseillé aux candidats DIF d'anticiper cette partie de la formation** et de se rapprocher de son club de formation.

Formation supplémentaire

En plus des stages de formation pour les arbitres juges, nous vous conseillons de suivre les formations dispensées par le comité départemental : information des juges de grade et stages experts régionaux.
Se renseigner sur le site du comité départemental pour connaître les dates liées à votre spécialité.

**Comité Départemental du Puy-de-Dôme de Karaté et Disciplines Associées
Arténium – 4 Parc de l'Artière - 63122 CEYRAT**

Tél : 04 73 92 43 44

e-mail : comitepuydedomekarate@gmail.com - site : <https://sites.ffkarate.fr/puydedome/>